

Nous refusons le naufrage du Fonpeps !

Mauvaises nouvelles du Fonpeps

Le 18 septembre, a été annoncée dans une réunion au ministère de la culture la suspension du Fonpeps [Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle], faute de crédits pour avancer les mois de septembre à décembre.

Créé en 2016, le Fonpeps est le fond pour l'emploi pérenne dans le spectacle vivant et enregistré. Il finance jusqu'à 30 % des salaires, dans la limite de 22 000 euros pour l'année civile, c'est donc une aide qui soutient avant tout les petites compagnies, et pour le spectacle vivant se produisant dans des salles allant jusqu'à 500 personnes.

Cette aide est l'une des rares qui n'étaient pas soumise à une logique de projet.

Par ailleurs, cette annonce advient alors que des retards de paiements ont été rapportés par plusieurs compagnies, depuis mars – avril. En l'état, nous n'avons aucune garantie que cette aide sera versée à posteriori.

Où est passé cet argent ?

En réalité, le Fonpeps est sous-budgété depuis des années. Déjà en 2023, le Sénat montrait dans un rapport l'écart entre le prévisionnel et l'exécution du Fonpeps. Cette différence se chiffrait à plusieurs millions d'euros. Cette logique mettait en danger le Fonpeps. Elle coûte aujourd'hui à de nombreuses compagnies, qui se trouvent dans l'obligation d'annuler des

tournées. Ce sont aussi des emplois qui sont supprimés ou des travailleuses qui ne seront pas payées. En juillet 2025, une députée alertait la ministre de nouveau sur le décalage prévu pour 2025, chiffré à 20 millions d'euros. La situation actuelle était donc prévisible.

Il est nécessaire que l'État aille chercher les fonds nécessaires pour faire vivre le spectacle vivant et enregistré.

- Le versement de toutes les aides demandées pour 2025
- Un soutien au spectacle et enregistré à la hauteur des moyens
- Des engagements quant à l'année 2026 avec un budget correspondant aux réels besoins des compagnies.

*SUD Culture Solidaires,
Paris, le 1er octobre 2025*